

29,0 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017

Le **marché pharmaceutique** correspond au chiffre d'affaires des laboratoires produisant des médicaments, valorisé au prix fabricant hors taxes.

En France, le marché pharmaceutique représente 29,0 milliards d'euros en 2017, en hausse de 0,6 % par rapport à 2016 (28,8 milliards d'euros) [graphique 1]. Cette croissance est plus faible que lors des trois années précédentes (+1,9 % en moyenne de 2013 à 2016).

En sus du marché pharmaceutique en France, les exportations françaises de produits pharmaceutiques représentent 25,1 milliards d'euros, un montant en baisse par rapport à 2016 (26,1 milliards d'euros). Les importations de produits pharmaceutiques représentent 18,3 milliards d'euros, soit un montant équivalent à celui de 2016. Toutefois, ces chiffres du commerce extérieur ne sont pas directement comparables avec ceux du marché pharmaceutique français¹.

En 2017, près des trois quarts des ventes de médicaments en France sont destinés aux officines (ventes en ville). Le reste des ventes concerne l'hôpital, avec une proportion qui croît au fil des années (28,4 % en 2017 contre 11,9 % en 1990).

Un rôle prépondérant des grossistes-répartiteurs dans le circuit de distribution des médicaments

Les médicaments sont commercialisés par les laboratoires pharmaceutiques. Ils sont délivrés aux patients selon deux types d'entités : d'une part des pharmacies d'officine et d'autre part des pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et des établissements pour personnes âgées dépendantes. Les laboratoires peuvent vendre les médicaments directement aux hôpitaux publics et privés et aux officines. Toutefois, les laboratoires réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires (58 % en 2016) auprès d'un troisième acteur, les grossistes-répartiteurs, qui se chargent ensuite de délivrer les médicaments aux officines et aux hôpitaux (schéma 1). Ainsi, en 2016, 57 % du chiffre d'affaires des laboratoires pour des médicaments délivrés en officines transite par les grossistes-répartiteurs.

Le prix public toutes taxes comprises des médicaments inclut donc le prix fabricant hors taxes des laboratoires, les marges des grossistes-répartiteurs, les marges des pharmaciens et la TVA. La marge de distribution des

officines est la source principale de rémunération des pharmaciens : celle-ci se décompose en une marge à l'achat (du fait d'éventuelles remises accordées par les laboratoires ou les grossistes-répartiteurs par rapport au prix fabricant hors taxes) et une marge à la vente (écart entre le prix catalogue et le prix de vente aux consommateurs). Le taux de marge est fixé librement sur les médicaments non remboursables, mais il est réglementé par l'État sur les médicaments remboursables. Au sein du marché pharmaceutique en France, le marché des officines représente ainsi 20,8 milliards d'euros en 2017 (schéma 2), dont 0,5 milliard d'euros dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Il est constitué à 90 % en valeur de médicaments remboursables et à 10 % de médicaments non remboursables (respectivement 18,6 et 2,1 milliards d'euros). Ces montants sont valorisés aux prix fabricant hors taxes, plus bas que le prix public.

La consommation totale de médicaments atteint 37,8 milliards d'euros toutes taxes comprises

À la différence du marché pharmaceutique, la **consommation de médicaments** est valorisée au prix public toutes taxes comprises dans les comptes de la santé. Ce prix inclut donc les marges des grossistes répartiteurs et des distributeurs, pour les produits délivrés en officines, et la TVA. La consommation de médicaments dans les comptes de la santé retrace également les honoraires de dispensation (HDD) et les autres rémunérations forfaitaires des pharmaciens, notamment la ROSP et les permanences pharmaceutiques. Enfin, les médicaments rétrocédés (délivrés par les pharmacies hospitalières pour des patients non hospitalisés), sont également comptabilisés au sein de la consommation en ville dans les comptes de la santé.

La consommation de médicaments s'élève en 2017 à 37,8 milliards d'euros TTC (après 37,9 milliards en 2016), dont 32,6 milliards en ville (y compris rétrocession hospitalière) et 5,2 milliards à l'hôpital (schéma 2).

La rétrocession représente 3,1 milliards d'euros en 2017, soit un peu moins de 10 % de la consommation de médicaments en ville. Les médicaments remboursables vendus en pharmacie en représentent 82 % (26,6 milliards d'euros), et les médicaments non remboursables, 8 % (2,7 milliards d'euros²).

1. Les données pour le marché français sont publiées par le LEEM tandis que les données de commerce extérieur proviennent de statistiques douanières. D'une part, la valorisation des biens peut être différente entre le prix fabricant hors taxes retenu par le LEEM et le prix retenu par les douanes, d'autre part le champ peut être différent (les données du LEEM concernent uniquement les médicaments alors que les statistiques douanières concernent un ensemble plus large de produits pharmaceutiques (tels que les produits sanguins ou des toxines hors vaccins)).

2. L'estimation de la consommation de médicaments non remboursables a été révisée pour l'édition 2018 des comptes nationaux de la santé, grâce à l'étude de données plus fines sur les ventes des officines en France (voir annexe 2 sur les révisions).

Pour en savoir plus

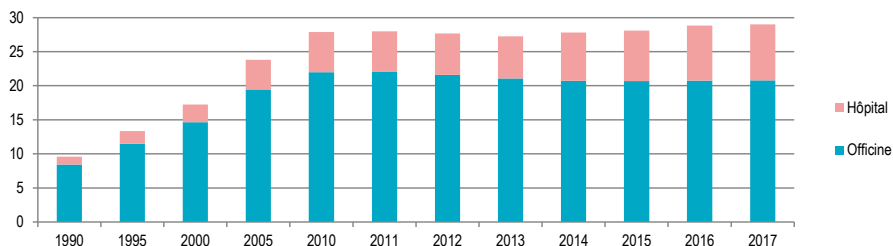
> **LEEM** (2018, juillet). Les entreprises du médicament en France, bilan économique, édition 2018.

> Fiche 13 « La consommation de médicaments en ville » et fiche 15 « La structure des ventes de médicaments d'officine » dans cet ouvrage.

> **Cour des comptes** (2017, septembre). *Rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale*. Chapitre IX « Le coût de distribution des médicaments : une dépense importante, des gains d'efficience nécessaires ».

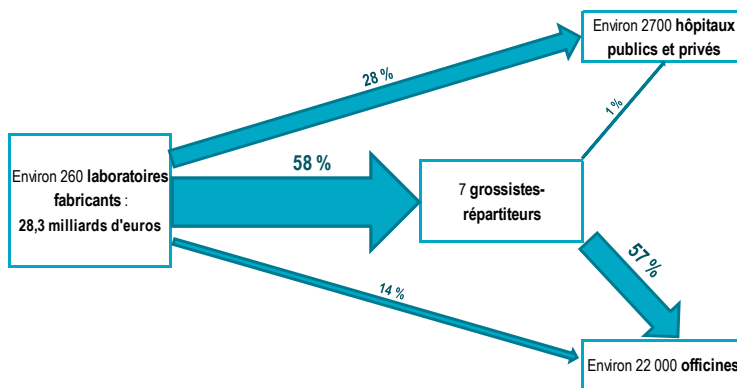
Graphique 1 Le marché pharmaceutique en France

En milliards d'euros



Champ > France, médicaments remboursables ou non, y compris homéopathie remboursable (0,2 milliard d'euros), marché valorisé aux prix fabricants hors taxes (PFHT).

Source > LEEM d'après données GERS.

Schéma 1 Les canaux de distribution du médicament selon le chiffre d'affaires, par acteur, en 2016

Note > En part du chiffre d'affaires prix fabricant HT des ventes des laboratoires fabricants, données 2016.

Lecture > Le chiffre d'affaires prix fabricant hors taxes des laboratoires atteint 28,3 milliards d'euros en 2016 en France métropolitaine (y compris homéopathie remboursable) ; 28 % de ce montant concerne des médicaments directement délivrés aux hôpitaux publics et privés.

Champ > France métropolitaine.

Sources > Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP) d'après données LEEM et GERS (2016).

Schéma 2 Du marché pharmaceutique à la consommation totale de médicaments en France, en 2017

En milliards d'euros

Marché pharmaceutique en France	29,0	Consommation totale	37,8
dont :		dont :	
Ville, dont :	20,8	Ville, dont :	32,6
Vente de médicaments aux officines, dont :	20,8	Consommation de médicaments (y compris HDD), dont :	32,4
Médicaments remboursables*	18,6	Médicaments remboursables (hors rétrocession)	26,6
Médicaments non remboursables	2,1	Médicaments rétrocedés	3,1
		Médicaments non remboursables	2,7
		Rémunérations forfaitaires** (ville)	0,2
Hôpital	8,2	Hôpital***	5,2

Chiffre d'affaires HT - Prix fabricant ;

Source : LEEM d'après données GERS.

Ville : prix public TTC, y compris rémunérations forfaitaires ;

Source : DREES, comptes de la santé.

* Y compris homéopathie (0,2 milliard d'euros).

** Hors honoraires de dispensation (HDD) versés aux pharmaciens par l'Assurance maladie. Ce poste comprend notamment la ROSP et les indemnités perçues dans le cadre des permanences pharmaceutiques assurées par les officines de garde.

*** Consommation approximée à partir du chiffre d'affaires du marché et du montant de la rétrocession hospitalière.

Note > Le chiffre d'affaires (CA) des médicaments non remboursables du GERS correspond au CA brut déclaré par les entreprises, c'est-à-dire avant remises commerciales attribuées par les laboratoires aux officines. Ces données ne permettent donc pas de mesurer la marge à l'achat des officines (écart entre le prix d'achat par les officines y compris remises et le prix catalogue fabricant hors taxes) ni leur marge totale (somme des marges des officines à l'achat et à la vente). Elles permettent en revanche de mesurer la marge à la vente des officines (écart entre le prix catalogue et le prix de vente aux consommateurs), augmentée de l'effet de la TVA.

Champ > France.

Sources > LEEM d'après données GERS ; DREES, comptes de la santé.